

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026-255

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE NOMMÉ AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire de Ferney-Voltaire, Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles notamment l'article L. 123-6 ;

Vu la délibération n°2026/025 du Conseil municipal en date du 7 avril 2026, fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS et portant election des représentants du Conseil municipal au sein de ce conseil ;

Vu l'arrêté municipal n°2026/098 du 9 avril 2026 portant sur la nomination des membres associatives au sein du CCAS ;

Vu le courrier de démission de Madame Zerrin YUKSEL reçu le 24 septembre 2026 ;

Vu le courrier de modification de la représentation de l'ADAPA au conseil d'administration du CCAS reçu le 24 septembre 2026 ;

Considérant que le conseil d'administration du CCAS comprend également des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ;

Considérant le départ d'un membre nommé du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant le souhait de l'association Aider et Accompagner à Domicile (ADAPA) de maintenir sa représentation au sein du conseil d'administration du CCAS de la Ville de Ferney-Voltaire ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Il est pris acte de la démission de Madame Zerrin YUKSEL, représentante de l'association ADAPA, de ses fonctions de membre au sein du conseil d'administration du CCAS de Ferney-Voltaire, à compter du 24 septembre 2026.

Article 2 : Madame Lorraine CHACON, responsable de secteur au sein l'association ADAPA, est nommée en qualité de membre au sein conseil d'administration du CCAS, en tant que représentante de l'association ADAPA, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 : La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Gex,
- Les intéressés.

Fait à Ferney-Voltaire, le 9 octobre 2026,

Le Maire,
Pierre-Marie PHILIPPS

Date de télétransmission : 13 octobre 2026
Date de retour de l'acte : 13 octobre 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260101-13593-AU-1-1



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le 24 SEP. 2026 Bourg-en-Bresse, le 21 septembre 2026

MAIRIE DE FERNEY-VOLTAIRE

**Association Départementale d'Aide aux
Personnes de l'Ain**

4 Rue Tony Ferret 01004 Bourg-en-Bresse Cedex
www.adapa01.fr

2062641129N00001 01800
LP : 2L 025 079 7158 6



CCAS DE FERNEY VOLTAIRE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
MAIRIE
AVENUE VOLTAIRE - BP 149
01210 FERNEY VOLTAIRE CEDEX

NB/SG

Objet : Modification de la représentation de l'ADAPA au Conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Président,

Je vous informe que **Madame Zerrin YUKSEL**, actuellement désignée pour représenter l'ADAPA au sein du Conseil d'administration du CCAS de Ferney Voltaire, souhaite mettre fin à cette fonction et, par conséquent, démissionner de son mandat d'administratrice.

Afin d'assurer la continuité de la représentation de notre association au sein de votre Conseil d'administration, l'ADAPA souhaite proposer la désignation de **Madame Lorraine Chacon**, **Responsable de secteur**, pour lui succéder.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cette proposition et de nous indiquer, le cas échéant, les éventuelles formalités complémentaires nécessaires à cette nouvelle désignation.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

N° A2026-00355	
DESTINATAIRES	
MAIRE	POUR ACTION
ADJOINTS	
<i>CASILY</i>	
.....	
D.G.S.	
D.S.T.	
CABINET	
CONSEIL M.	
SERVICE	INFORMATION
<i>CCAS</i>	

Nordine Boudjelida,
Directeur général

[Signature]

Bourg-en-Bresse, le 18 septembre 2026

**Association Départementale d'Aide aux
Personnes de l'Ain**

4 Rue Tony Ferret 01004 Bourg-en-Bresse Cedex
www.adapa01.fr

C.C.A.S. de Ferney Voltaire
Monsieur le Président
Mairie
Avenue Voltaire – BP 149
01210 FERNEY VOLTAIRE CEDEX

NB/SG

Objet : Démission du Conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de ma décision de **démissionner de mes fonctions de membre du Conseil d'administration du CCAS de Ferney Voltaire**, au sein duquel je siège en qualité de représentante de l'ADAPA.

Afin d'assurer la continuité de la représentation de notre association, je vous propose que **Madame Lorraine Chacon, Responsable de secteur à l'ADAPA**, puisse être désignée pour me succéder au sein du Conseil d'administration.

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de ma démission et de cette proposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Zerrin Yuksel,
Responsable de territoire Gex-Valserhône

